

MUSÉES ROYAUX

PEINTURE ET DE SCULPTURE DE L'ÉTAT

DOSSIER

"Dossier
d'Intérieur de la vieille
boucherie de Bruxelles,

I 6 . 3851
3861

Dr J. Stevens.

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		<i>et du tableau : " l'intérieur d'un salle, etc... , du siècle</i>

3

5069 HK

50 X²/2

6 II °C
Montréal
de BH
P.

Per avion from
New York from
Concord to the
Clearmont Park
Post Office
(325' per h
elevation) after
an hour, we paid
\$35.00, f
in return to
J. Field Stevens
representing the
toward the

Nicelle Bouchem
de Bruxelles et
Porto Covo et
jus' att. vendus
désiré, je le
Metz au nom du Musée
et demandé d'envoyer
partie par la poste
à 3500
clercs en 1/2 et
par l'accompagnement
de Mr le préfet
et l'Ministre de
l'Instruction publique
et le ministre des Finances

de l'acquisition
~~de l'acquisition~~ de
l'autorisation de
l'agent et
Gloss

Galerie Claremboaux Bruxelles, le 2 Mars 1907
3 et 5, rue du Congrès.
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE ENREGISTRÉE
le - 3 MARS 1907

Sous le N° 1069 16

5072/1

A Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Commission Royale des Musées de peinture de l'Etat.

à Bruxelles,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire remettre à vue par les collections de l'Etat, un tableau de Joseph Stevens "représentant l'intérieur de la Vieille boucherie de Bruxelles".

Je le céderais au prix de trois mille cinq cents francs (fr. 3.500.-) Vieille agence, Messieurs, l'assurance de messtétilments les plus distingués,

Lm. Claremboaux,

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.
N° 32034.

Bruxelles, le 18 Mars 1907. 190

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELG'QUE
ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 19 MARS 1907
Sous le N° 50723

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 6 de ce mois,
N° 5069.26, j'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'autorise l'acquisition, au prix de 3500 francs du
tableau de Joseph STEVENS, représentant "L'Intérieur de
la vieille boucherie de Bruxelles" présenté par Mr
Clarembaux.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Le Ministre,



Galerie Clarembois Bruxelles, le 22/3 1907
3 et 5, rue du Congrès.
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE ENREGISTRÉE
le 25 MARS 1907

Sous le N° 5072 14.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous retourner dans ce
plic, relatives à ma signature, les pièces que
vous m'avez adressées par votre honoreé du
20 d^r N^o 5072, relatives à l'acquisition par
l'Etat, d'un tableau de Joseph Stevens,
"Intérieur de la vieille Boucherie à Bruxelles".
Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assu-
rance de mes sentiments très-distingués.

M. Clarembois,

A Monsieur Emile Van Mans,
Secrétaire de la Commission Directrice
des Musées Royaux de peinture etc.
à Bruxelles.
Yours

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o. 5072

Objet

Annexe I.

Expédié le 29-3-07

20 - 3 - 1907

A M^{me} Clarembeau

5 et 5 Rue du Congrès

Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, en triple expédition chacun, la déclaration de paiement de l'import

de 1000 francs

montant du prix d'acquisition du tableau de J. Ernest "La Vieille bouchère de Bruxelles," et le contrat réglant la cession de l'ouvrage en question aux Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat.

Nous vous prions, M^{me} Mulin, de vouloir bien nous renvoyer ces pièces, munies de votre signature, le plus tôt possible et d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice,
Le Secrétaire,

Galerie Claremboaux Bruxelles, le 8/4 1897

3 et 5, rue du Congrès,
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE

le 8 AVR 1907

Sous le N° 5072

A Messieurs le Président et Membres
de la Commission Royale des Musée de
peintures de l'Etat
à Bruxelles,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser à vue
pour les collections de l'Etat un tableau
de Joseph Stevens - représentant deux chiens
et deux chats "dans l'intérieur d'une sellerie
de S.M. Napoléon III à Paris" je le céderais
au prix de Onze mille francs (11,000^{fr})
Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de mes sentiments très distingués.

m. Claremboaux,

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

10 - 4 - 1907

N° ~~5060~~ 16
5072

Objet:

Annexe

Expédié le 10 - 4 - 07

X - Tutoit immédiatement après
l'achat tout récent d'une
œuvre du même maître.

A M^r Clarenbach

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition pour les collections
de l'Etat, du tableau de J. Théry
qui fait l'objet de notre lettre du 8.4.

Elle désirerait toutefois ne pas dépas-
ser, en vue de cette acquisition, la
somme de ... 6000 francs.

Veuillez nous faire savoir si vous
accepteriez éventuellement la réduction
de prix proposée et agréer, M^r Mille,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

—
SECRÉTARIAT
—

DÉCLARATION DE PAIEMENT

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, la somme de

*Croix mille Cinq cent
francs*

*pour la cession d'un tableau de
J. Stevens, intitulé "L'Intérieur
de la Vieille Boucherie de Bruxelles,"*

Bruxelles, le 21 mars 1907

Fr. 3500

E. Planckaert

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

*Le Secrétaire le Président
M. Van der C G Letts*

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 5071

18 - 4 - 1907

A Monsieur le Ministre

des Beaux-Arts,

Objet
liquidation du prix
du tableau de J. Thévenet
cédé par m^r Clarenbach
en 1907

5 Annexes.

Expédié le 19 - 4 - 07

Nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, en triple expédition dont deux sur papier libre, le contrat enregistré réglant la cession à l'Etat du tableau de J. Thévenet "L'Antiquaire de la Vieille boucherie de Bruxelles", et dont l'acquisition a été autorisée par dépêche N° 32034 en date du 18 Mars 1907.

Nous joignons, aux fins de liquidation, sur l'exercice 1906/1907, une déclaration de paiement en double de l'import de trois mille cinq cents francs montant du prix du tableau en question, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Galerie Clarembaum Bruxelles, le 27/4 1897
3 et 5, rue du Congrès.
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE

le 29 AVR 1907

Sous le N° 5072

S

A Monsieur Emile Van Mans,
Secrétaire des Musées Royaux de peinture et de
sculpture de Belgique,
Bruxelles,

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre très-honorée lettre
du 16 courant, me remettant l'offre de 500
mille francs pour le tableau de Joseph Stevens,
"chiens et chats dans un intérieur de sellerie" que
la Commission Directrice des Musées Royaux vous
a chargé de me faire pour l'acquisition de cette œuvre,
j'ai le respect de vous informer qu'il n'est im-
possible de l'accepter, attendu, que son prix tantôt
est supérieur à cette offre - Cependant, toutefois
sans priver toutes mes bonnes dispositions
pour être agréable à Messieurs les Membres
de la Commission Directrice, je laisserais
celle

cette très-belle aurore au prix de Sept
mille francs. (F. 500. n^o)

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de mes sentiments les plus
distingrés,

Em. Clancouraux

10 Mai 1904

5072 | 8

M. L. Nichols &
B. K.

X
Dear Mr. & Mrs. Nichols
I am sending

Mr. & Mrs. Nichols
V. Park Committee
to the May 1st
meeting of the
organization & on
behalf of the
Volunteers

Volunteers you will

Cherish each of

the Vol (32)
I am enclosing
the order in for
about the \$1000

to Balzac, Worcester

a dear child & day

" Chats & dear letters

" olive oil &c & S.A.

" Napoleon III & Paris 1/

Business & pleasure

Oyvan man, good

for Musical, any

acquisition peculiar

R.W. V. present

Murphy in Boston

~~Albion~~, book

Rietta Newman —

Very.

MINISTÈRE

DE

L'AGRICULTURE
Sciences et des Arts

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 32084

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

27 Mai 1907 190

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 31 MAI 1907

Sous le N° 5072

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 10 de ce mois,
N° 5072, j'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'approuve l'acquisition au prix de sept mille francs
(7000fs) d'un tableau de Joseph Stevens, offert en
vente par M. E. Clarembaux.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre,

Z. De Bruyn

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N° 5072 | 10

Objet

Signature des pièces
de dessin

6 Annexes

Expédié le

Le M^e Clarenbach
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, en triple cœpdition chacun, la déclaration de paiement de l'import de sept mille francs montant du prix d'acquisition d'un tableau de Thorey "Intérieur de Sellerie" et le contrat réglat la cession de l'ouvrage pour il s'agit aux Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat.

Nous vous prions, M^e M^r de vouloir bien nous renvoyer ces pièces, munies de votre signature, le plus tôt possible et d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

—
SECRÉTARIAT
—

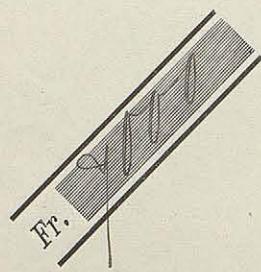
DÉCLARATION DE PAIEMENT

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, la somme de

Sept mille francs

du chef de la cession, à l'Etat d'un tableau de J. Thévenet, intitulé "Intérieur d'une Salle de S. M. Napoléon III, à Paris,

Bruxelles, le 15 juillet 1907



E. Claeuwbaux
Mr.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire, Le Président
Th. Van der Straeten *L. Goblet*

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

—
SECRÉTARIAT
—

CONTRAT

Entre Monsieur Ed. Félix, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Monsieur E. Clarambaux, domicilié à
Bruxelles, Rue du Congrès N° 3 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur E. Clarambaux cède
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de Sept mille francs, un tableau de
J. Chereau, intitulé "Intérieur d'une
Sellerie de St. M. Napoléon, III, à Paris".

Le paiement de cette acquisition sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 10 juillet 1902.

Le Cédant,

E. Clarambaux,

Le Président
de la Commission Directrice,

C. Félix

APPROUVÉ :
Le Ministre des Sciences & de l'Art,

B. Blaem

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 5072

Objet

Liquidation

5 Annexes

Expédié le 17-6-07

15 juillet 1907

A Monsieur le Ministre

des Beaux-Arts,

Nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, en triple expédition dont deux sur papier libre, le contrat enregistré réglant la cession de l'Etat du tableau de J. Thévenet "Intérieur de Salle de l'Empereur Napoléon III", et dont l'acquisition a été autorisée par dépêche N° au date du

Nous joignons, aux fins de liquidation, sur l'exercice 1907, une déclaration de paiement en double de l'import de Sept mille francs montant du prix du tableau en question et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,